

Catherine NGO BIUMLA, épse ABOGO
Docteur/Ph.D
Centre de Recherches et d'Études du Français de Scolarisation
(Crefesco)
Université de Yaoundé 1
Yaoundé, Cameroun

Dynamique du point final dans *L'Intérieur de la nuit* de Léonora Miano

Résumé: Léonora Miano est une écrivaine dont les romans traitent des problèmes sociaux. En conséquence, son écriture mérite d'être questionnée. La lecture de son roman *L'Intérieur de la nuit* révèle un emploi singulier du point final. Comment ce signe de ponctuation informe-t-il sur la portée énonciative et syntaxique de la phrase à la structure proche de l'oral? Notre double intérêt syntaxo-pragmatique se formalise en trois étapes: le questionnement des usages normatifs du point final, l'analyse de sa portée communicative et l'examen de ses visées interprétatives. D'abord, nous remarquons que ce signe ne marque pas uniquement la fin des phrases déclaratives verbales. Car il indique également la fin des appositions et des énumérations. Ensuite, il se substitue aux autres signes de ponctuation à l'instar de la virgule, le point d'exclamation, les points de suspension, le point-virgule, et les deux points. Enfin, la segmentation par le point dépasse les limites de la phrase. Cela concerne les phrases averbales, les subordonnées et les GN. Cette prédication s'étend aux supports non-verbaux tels que les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination. La ponctuation permet d'innover avec deux pratiques ponctuates: la substitution et la surcharge de ponctuation. Elle atteste de sa volonté de communication. Les phrases du roman se rapprochent des structures de l'oral. La narration développe ainsi une esthétique de l'oralisation de l'écrit.

Mots-clés: point final, oral, emplois normatifs, expressivité, communication

Abstract: Léonora Miano novels talks about social matters. Consequently, her aesthetics should be questioned. Reading his novel *L'Intérieur de la nuit* (*The Interior of the Night*) reveals a singular use of the full stop. How can the punctuation mark inform about the message of sentences neared to oral practices. Our interest states on syntax and pragmatics and we divided it on three sections: the questioning of standard using of full stop mark, the analysis of its communicative objectives and the examination of interpretations shutters. First of all, we noted that full stop not ended only verbal's sentences. It marks equally the end of appositions and enumerations. There, it substitutes to comas, to exclamations marks, suspensives marks, semi-colons and colons. Then, segmentation by stop concerns sentences and more on: sentences without theme, dependants phrasals and nouns phrases. Predication extends to supports which are not verbs like coordinating conjunctions and subordinating conjunctions. Punctuation serves to innovate with two models: substitution an over-punctuation. She attests to her communicative volition. At last, these phrases bonding to oral structures. The narrator develop there an aesthetic of writing's oralisation.

Keywords: full stop, oral, normative uses, expressiveness, communication

Introduction

Le point est l'un des deux signes fondamentaux du système de la ponctuation. Il joue un rôle de démarcation syntaxique et de clôture énonciative. À la lecture de *L'Intérieur de la nuit*, nous remarquons un usage particulier de ce signe lors du relevé des phrases déclaratives. Le classement de cette modalité de phrase révèle 267 curieux emplois. C'est pourquoi cet article se penche sur le rôle et la portée communicative de ce signe pausal de clôture. Autrement dit, les usages singuliers du point dans ce roman ne contribuent-ils pas à la réécriture du genre sous sa plume? Cette question fondamentale suscite les interrogations secondaires suivantes: Comment la romancière francophone utilise-t-elle le point dans son texte? Comment le point final sert-il de touche ponctuant originale? Le point pausal n'est-il pas

un moyen de transcription écrite des relations orales? De ce questionnement, découle une hypothèse majeure: le point situe le texte entre l'oral et l'écrit. Les hypothèses de recherche secondaires concernent les aspects suivants: le point sert de touche originale; il permet un rapprochement avec le lecteur pareil à celui qui existe dans les genres de l'oral.

En se fondant sur la grammaire prédicative, qui définit la phrase comme un binôme thème-prédicat, pour l'identification des écarts, nous nous appuyons sur l'interactionnisme pour montrer le rapport de ces usages particuliers à l'oral. D'inspiration sociologique, il se fonde sur le postulat selon lequel le langage est une activité sociale en constante construction selon des contraintes morphosyntaxiques. La démarche choisie consiste en l'évaluation de toutes les contraintes syntaxiques et des outils linguistiques constitutifs du contexte. Dans ce cas, l'interaction permet de ressortir le rapport de la ponctuation écrite à l'oral. Cette théorie étudie les interactions verbales comme des échanges codifiés. Cette contribution se fera en trois temps: d'abord une analyse normative du point comme marque de délimitation de la prédication verbale; ensuite une étude syntaxique des usages singuliers où la prédication porte sur un support non verbal et enfin un examen de ces situations de communication comme des interactions montrant le rapport à l'oral d'une telle construction de phrase.

1. Le point final: signe de clôture de la phrase

La grammaire scolaire considère le point comme le signe qui clôture la phrase. Ainsi, il joue un rôle de segmentation graphique des composantes de l'unité textuelle. Il permet de renfermer le sens d'une phrase. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la phrase se définit comme une unité syntaxique et sémantique. Il est également marqueur de la modalité assertive. Catach rappelle «qu'il sert de borne disjonctive avec le segment suivant et marque l'autonomie du précédent» (*La ponctuation* 59). Toutefois, cette règle n'est pas toujours respectée chez Miano. On a l'impression, en effet, que le point n'est qu'une pause de respiration. Il fonctionne dès lors comme une virgule ou un point-virgule comme c'est le cas dans [1] suivant:

1a. Au moment de son retour de France, avant de venir voir sa mère au village, elle avait passé trois jours au Prince des Côtes, à Sombé. *En souvenir du temps où elle y était employée.* (54)

1b. Les autres s'écartèrent de lui. *Ceux de sa classe d'âge qu'il bassinait depuis si longtemps avec ses idées de révolte. Ceux de l'âge de son père qu'il*

méprisait et qui avaient maintenant des raisons de lui rendre ce mépris. Et aussi les plus jeunes, ceux qui l'admiraient et pour lesquels il espérait si fort l'avènement d'une ère nouvelle. (117)

1c. La situation était claire. *À la fois grave et désespérée.* (110)

Les segments isolés par les points finaux n'ont aucune autonomie syntaxique. Ils ne peuvent être assimilés aux phrases nominales car ils comportent des verbes conjugués à l'exception de l'énoncé [1c] qui contient des adjectifs qualificatifs attribués au sujet de la phrase précédente. Ainsi, leur structure ne correspond à aucune définition syntaxique normative de la phrase de base. Le point final donne à la phrase qu'il termine un ton brusque. Il prend également la valeur du point d'exclamation et exprime le ressenti de la narratrice. Ce signe s'assimile à un marqueur des sentiments de l'écrivaine. On dirait l'écriture journalistique. Drillon remarque que «le journalisme fait grand usage de phrases courtes dépourvues de verbe auxquelles le point donne un caractère affirmatif pour ne pas dire péremptoire» (*Traité de la ponctuation française* 131). Il marque la fin des syntagmes isolés certes, mais la suite du texte présente plutôt des segments incomplets sur le plan syntaxique mais assez significatifs sur le plan énonciatif. Le point final dans *L'Intérieur de la nuit* est quelquefois un marqueur de la cohésion textuelle. Il devrait plutôt être appelé point de cohésion. Dans le roman, la ponctuation permet d'extérioriser son ressenti vis-à-vis de la suprématie masculine comme en [2] ci-contre:

2a. Lorsque chacun eut reçu son morceau de feuille, ils mangèrent tous leur purée. *Avec la main droite. La main des hautes œuvres.* (128)

2b. C'était pour cela qu'ils étaient tous prêts à tout. *Pour tenir dans leurs mains la puissance de celui qui dirait la loi. Celui que nul ne jugerait jamais. Père de la nation. Père de la révolution. Père fondateur. Grand libérateur. Celui qui jadis se déplaçait à dos d'hommes et qui disposait désormais de berlines climatisées et d'un avion personnel. Celui dont les serviteurs étaient jadis enterrés vivants et qui faisait aujourd'hui vivre son peuple dans les souterrains du manque et de l'obscurantisme.* (162)

2c. Il leur avait été demandé, comme aux hommes qu'ils étaient, de prendre en compte l'intérêt général et de jurer, après avoir récité leur arbre généalogique sur neuf générations, qu'ils n'évoqueraient jamais cette nuit. *Pas même si on leur demandait pourquoi le cri d'Eyia avait été si puissant et si long. Pas même si on leur demandait pourquoi on avait ouvert son corps, emporté sa tête et ses bras.* (196)

La ponctuation, notamment le point final, s'associe visiblement aux mots pour traduire le rejet de la survalorisation de l'homme, le rejet de

l'indifférence par rapport au sort de la gent féminine. L'auteure l'exprime sur un ton ironique, comme si elle se moquait des autres personnages. Elle permet au personnage-narrateur de dévoiler dans un style entrecoupé ses émotions. La continuité syntaxique est assurée par ce signe malgré la séparation graphique de la ponctuation. On observe plutôt une discontinuité graphique du texte mais son unité sémantique est conservée grâce au point final. Le macro-énoncé qu'est le texte conserve son unité sémantique malgré les coupures intempestives faites par le point.

Le statut de signe pausal de clôture attribué au point est remis en question par le scripteur. La narratrice allonge à l'infini sa phrase complexe sans tenir compte de la présence du point final. En ceci, le point délimitera des subordonnées, sachant que le terme régissant de ce segment se trouve dans la phrase précédente. On l'observera dans la série [3] suivante:

3a. Le changement était devenu un credo. *Comme s'il fallait tout d'un coup se mettre à marcher sur les mains, simplement parce que cela faisait longtemps qu'on se tenait sur ses jambes.* (29)

3b. La vieille n'attendait que de nouvelles pièces à verser au dossier de la fille de l'étrangère. *De quoi alourdir son cas et lui fermer toutes les portes.* (189)

3c. Ou bien alors, ils le remerciaient de leur avoir permis d'en réchapper, même s'ils avaient vu brûler leurs êtres chers et les maigres choses qu'ils avaient acquises à la sueur de leur front. *Peut-être qu'ils trouvaient cela formidable, d'avoir survécu pour être seuls, pauvres et irrévocablement blessés en dedans.* (148)

Les relatives, les comparatives et les causales sont considérées comme des phrases à part entières. Certes, Monte nomme ce type de phrase averbale «phrases liées prédicatives à deux termes. [...] Elles ont la forme: SN défini + relative prédicative ou SN + participe ou adjectif» (Dynamique de la phrase averbale dans *Illuminations* de Rimbaud 232). Mais, tous les segments déclaratifs de Miano ne sont pas des phrases à tête nominale. La prédication qu'elle observe repose sur un terme nominal tandis que les phrases [3] ci-dessus de l'écrivaine camerounaise reposent sur une conjonction de subordination ou une conjonction de coordination.

Outre cela, le point s'arroge un nouveau rôle grammatical: celui d'introduire des constructions appositives. Le point se substitue à la virgule ou aux deux points annonciateurs d'une énumération. Il termine même des phrases sans sujet verbal émis comme si les deux phrases partageaient le sujet. On le voit, par exemple, en [4]

4a. C'était là ce que ce cri laissait derrière lui. *Plus qu'une agression émotionnelle. Une transformation.* (137)

4b. Ils entendirent. *N'émirent pas de réserve. Quelques mots. Même pas un rituel, comme dans le temps, lorsqu'un membre du clan en était banni.* (137)

4c. Il y avait aussi ce corps d'enfant. *Fendu en son mitan, décapité, amputé d'une partie de ses membres.* (138)

Décidément, on ne peut affirmer que de tels usages du point sont normatifs. Suivant sa propre volonté, la romancière pose ce signe comme elle l'entend: à la fin des phrases verbales, à la fin des phrases nominales, à la fin des appositions, à la fin des subordonnées circonstancielles ou complétives, à la fin des énumérations attributives, à la fin des phrases sans sujet émis. Pour conclure cet inventaire des usages non normés du point, empruntons cette formule de Korkut pour qui, malgré «les problèmes de communication que créent les phrases [ainsi délimitées,] il est incontestable qu'elles créent un effet de sens par leur force d'expressivité» (*Phrase nominale et apprentissage du français langue étrangère* 69). Autrement dit, le point est un outil de communication, un prétexte pour une aventure typographique et énonciative au côté de la narratrice.

2. Le point final: une aventure de ponctuation et/ou de communication

Même si la fonction première du point final est de terminer la phrase, l'écrivaine s'en sert comme d'un outil marqueur du constat. Ses points finaux ne se confondent ni aux points froids de Camus dans *L'Étranger* ni aux points jonctifs de Fouchet dans *L'éléphant est irréfutable*. Ces écrivains francophones se servent du point pour traduire leurs états d'âme. Le point se révèle un outil indispensable à la transmission du message. Il mime les haltes de la narratrice, reprécisant les périodes. On peut en déduire que l'usage du point final est véritablement une curiosité de ponctuation.

Normalement, il indique la fin de la phrase. Il est suppléé dans cette fonction par les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension, marqueurs de modalité. Cette dimension énonciative se retrouve amplifiée par les usages de ce signe dans le roman. En admettant que la modalité interrogative revient à poser des questions, l'exclamative à exprimer des sentiments et les suspensions à noter entre autres l'infinitude de la phrase, nous comprenons la ponctuation de Miano comme une volonté de communication. Grevisse et Goosse précisent que certains emplois littéraires

du point veulent donner un relief particulier aux segments qu'ils détachent (*Le bon usage* 148).

Autrement dit, le point se charge d'une valeur emphatique donnant la possibilité à l'écrivaine d'en abuser. Les points de suspension et le point d'interrogation des occurrences de la série [5] ci-dessous montrent l'incompréhension de la narratrice. La ponctuation fait partie des paramètres pris en compte lors des calculs interprétatifs des protagonistes. Avec le point d'interrogation, cela est plus évident car c'est le signe de l'inquiétude. L'interprétation est plus complexe avec les points de suspensions, signe passe-partout.

5a. Dix suffiront... (152)

5b. Un couvre-feu permanent, en quelque sorte... (*Ibid.*)

5c. Ville morte? Qu'est-ce à dire? (*Ibid.*)

Le point dans la prochaine série d'exemples [6] traduit la même incompréhension, mais empreinte cette fois d'ironie ou de déni. La brièveté du segment qu'il termine et même la similitude des termes employés contribuent à transformer le roman en curiosité syntaxique, ponctuante et énonciative. Ce signe pausal participe alors d'une aventure de communication dans la mesure où il sert les intérêts de la narratrice.

6a. Alors, elle verrait bien. *Ville morte.* (153)

6b. Sans doute avait-elle entendu toutes sortes de ragots à propos de la fille de l'étrangère, qui l'incitaient à s'en méfier. *Peut-être même qu'on l'avait contrainte à faire cette commission. Peut-être qu'on l'avait tirée au sort.* Elle s'exécutait de mauvaise grâce. (178)

6c. Elle avait choisi. *Comme un chef.* (104)

Dans une perspective énonciative, les emplois du point dans ce roman désignent des actes de parole avec une valeur illocutoire précise. Ces actes de langage indirects se répartissent les degrés de l'ironie allant du simple mépris au sarcasme en passant par le déni. L'interprétation de ces énoncés est régie par la relation spécifique qui existe entre le nom de la phrase précédente et le segment assertif de la phrase suivante. Par ailleurs, les phrases ainsi coupées suscitent l'intérêt du lecteur car, comme le note Korkut, loin d'être des écarts par rapport à la norme, elles s'inscrivent dans la langue de tous les jours et méritent l'attention accordée aux composantes de la communication interindividuelle (*op. cit.* 66). D'où l'intérêt porté sur le point dans cette réflexion, indice de la modalité assertive.

On remarque surtout deux innovations ponctuates. Il s'agit du point marqueur de la juxtaposition (substitution) et de la surcharge de ponctuation. Les fonctions logique et syntaxique de la ponctuation sont ainsi mises en exergue. La visée perlocutoire de ce signe dépend de la valeur accordée au segment qu'il termine. GN ou subordonnée, les phrases que clôture le point installent un style lapidaire, tributaire des genres de l'oral.

La juxtaposition démontrée plus haut consiste en l'utilisation du point à la place de la virgule. Zra remarquait déjà cet emploi chez les étudiants des universités camerounaises. Pour lui, «la substitution désigne la confusion d'un signe de ponctuation à un autre [...] un usage concurrentiel voire ambivalent des signes de ponctuation. [...] La tendance de substitution la plus notoire s'observe entre la virgule et le point» (*La ponctuation dans les productions écrites en français des étudiants au Cameroun* 131). Et, dans ce roman, le point séparateur segmente des unités dites cohésives et non autonomes: des attributs du sujet, des subordonnées, des appositions... comme montré plus haut. Toutefois, il ne s'agit pas, dans ce cas, d'erreur mais de volonté de ponctuation. Ponctuer est alors une aventure où la nouveauté est enrichissante et exaltante. Le roman se crée une poésie de la parole, des intonations et de la phrase rythmée par la ponctuation.

Subséquentement, la surcharge de ponctuation est la résultante de la substitution. Il s'agit de présenter une page de roman truffée de points, de telle sorte que le lecteur ne puisse voir plus que ce signe de ponctuation. Il le rencontre à chaque bout de phrase, de période. Dès les premières lignes du récit, le lecteur est submergé par ce signe. À titre illustratif, relisons ces extraits de l'incipit:

7a. Nul ne pouvait quitter le village. La semaine passée, on était venu le leur dire. *Qu'il ne fallait pas bouger. Qu'on leur ferait signe. Que vraiment, on ne leur conseillait pas d'avoir le moindre besoin, d'être frappé par la plus petite nécessité qui fût de nature à susciter des déplacements.* Tant pis si certaines denrées venaient à manquer. Ils n'auraient qu'à faire comme leurs ancêtres: avec ce que leur fournissait la nature. (11)

7b. Ensuite, ils se compteraient et la vie repartirait. *Ou bien, ils n'auraient pas à se compter.* Ce ne serait plus une priorité. Les odeurs leur parvenaient de l'autre versant des collines, de ce monde qu'ils côtoyaient sans y appartenir véritablement. Particulièrement en cette saison, il était impossible de ne pas sentir la pourriture, la brûlure. La chaleur intensifiait les fragrances de l'inéluctable. Ensuite ils se compteraient. *Ou bien, ils n'auraient pas à se compter.* Rien ici-bas n'était de leur ressort. (11-12)

7c. Au nord du village, il y avait ce monde qu'ils fréquentaient par nécessité. *Au sud, une brousse épaisse qu'aucun d'entre eux n'avait jamais traversée, la croyant habitée par des créatures inconnues des humains. Tout cet espace, et un bel enchevêtrement de végétation...* Ils n'étaient pas des chasseurs, mais des cultivateurs qu'une migration ancienne et oubliée avait rempotés là. (12)

En [7a], il indique les limites du discours indirect libre. La narratrice rapporte les pensées entendues. En [7b], le segment souligné résonne comme un refrain, puis une certitude. En [7c], le passage descriptif laisse place à une énumération inachevée marquée par les points de suspension. D'un point de vue sémiologique, la langue est expression et contenu. Dans le texte romanesque, la ponctuation, intégrant cette binarité de la signification, est signe typographique et incidence. La présence du point dans les exemples [7] indique la fin non de la phrase mais d'un mouvement de la pensée. Comme le disait Ngo Biumla (2020), la ponctuation est un indice de la subjectivité du scripteur (*La Ponctuation expressive dans la prose camerounaise*). En ce sens, elle indique ses intentions de communication car la pose de la ponctuation est antérieure au choix des mots. Le signe de ponctuation est donc un outil argumentatif. Dans ce cas, le signe expressif est le point final dans la mesure où sa présence délimite les pauses respiratoires du texte.

Le point structure le texte combinant démarcation et intonation. On remarque la construction progressive d'un énoncé hachuré, signe de la tension de la narratrice. Les énoncés ainsi ponctués créent une esthétique du discontinu graphique. Les contraintes syntaxiques sont remplacées par des atouts pragmatiques et énonciatifs. L'organisation du texte par les points s'apparente au style du télégramme sans en conserver le principe de non-exhaustivité. Les énoncés relevés se présentent en revanche comme des détails dont s'est souvenue la narratrice après la fin de son propos rhématique.

L'aventure de ponctuation conduit jusqu'au marquage du discours indirect libre. En effet, les textes terminés par le point conservent bien des marques du discours rapporté à savoir les temps verbaux, l'absence de la conjonction *que*. Favriaud note que le rôle syntaxique de la ponctuation noire est, dans la phrase non-verbale, d'établir le rapport entre le thème et le prédicat (*Quelques éléments d'une théorie de la ponctuation blanche par la poésie contemporaine* 18). Le point final dans ce roman ne délimite pas uniquement la rection. Il assure la cohésion textuelle. Et, le plus important c'est la définition même du discours rapporté comme un discours de l'ailleurs, de mise à distance du locuteur par rapport à son propos. La

narratrice s'efface pour donner la parole aux autres personnages en lisant dans leurs pensées. Elle construit un discours hétérogène tel qu'en [8]:

8a. Comme leurs mères, elles ne verraient absolument aucune raison de souhaiter autre chose aux filles qui leur naîtraient, de se battre pour leur offrir une autre vie. *Une existence au cours de laquelle on ne se sentirait pas contrainte de régenter le quotidien de sa progéniture, pour enfin se sentir importante. Une destinée qui ne tracerait pas cette figure imposée du mépris et des mauvais traitements infligés aux brus afin de se venger piètrement de ce qu'on avait supporté. Parce que la vie, c'était ça. Un serpent qui se mordait la queue.* (15)

8b. Nul n'avait jamais eu l'idée saugrenue de les faire étudier. *En temps normal, dans la journée, ne se trouvaient dans la clairière que des femmes d'âge mûr, des filles (toutes celles qui n'étaient pas mariées) et des enfants en bas âge, la plupart des hommes vivant au loin, dans les villes du pays, dans les villes d'autres pays, et ne rentrant que de manière ponctuelle.* (14)

8c. Une fois seulement, on avait vu une femme tenter de braver l'immuable. Une folle aux yeux du commun. (15)

La narratrice rapporte les pensées de la communauté, les pensées intimes de tous, l'opinion publique. Le point final délimite ainsi le discours autre aboutissant à l'insertion des paroles d'autrui. Le point est le signe de la division par excellence. Normalement, il indique la marge finale d'un énoncé. Les énoncés ci-dessus, en revanche, présentent une segmentation de la phrase verbale et non-verbale au-delà de sa portée sémantique. Le point final, en plus d'être un marqueur syntaxique, fonctionne également en diviseur pragmatique. Les segments en italiques se révèlent des descriptions.

L'hétérogénéité du texte se justifie par les pratiques ponctuantes du roman. Comme nous l'avons observé, «la ponctuation est dite expressive parce qu'elle dresse la syntaxe narrative d'un texte. Il s'agit [...] de comment le sens du récit dérive des choix ponctuants du narrateur» (Ngo Biumla, *op. cit.* 235). C'est le moyen par lequel le scripteur-narrateur intervient dans le récit et traduit toutes ses intentions de communication. Les signes de ponctuation en général, et le point final dans ce cas particulier, s'appréhende comme un outil argumentatif et stylistique au service du narrateur.

3. Des énoncés elliptiques pour une oralisation de l'écrit

La théorie aixoise a étudié les limites de la phrase orale et en a conclu que le point n'en est pas le signe de finitude. La démarcation graphique de la phrase a une valeur interprétative certaine. Mais, les usages de

ce signe de ponctuation dans la presse et dans la littérature mettent en conflit la limitation graphique de la phrase et sa délimitation syntaxique. On observera donc que la narratrice recherche également une oralisation de sa pensée. Les énoncés constitutifs de notre corpus sont, pour Gautier, des «constructions en annexe» (*Syntaxe et ponctuation en conflit* 92) car ils conservent avec la phrase précédente une dépendance syntaxique, sémantique et énonciative. En conséquence, la construction en annexe est un ajout après le point. Cependant, les segments qu'il étudie ne sont pas toujours dépendants comme les énoncés phrastiques de Miano.

En rappelant avec Wagner et Pinchon que la relation de juxtaposition concède aux segments ainsi reliés une égalité syntaxique et énonciative (*Grammaire du français classique et moderne* 19), nous affirmons que le point dans notre corpus est un signe inducteur de la juxtaposition. Par exemple, dans les énoncés de la série [9] suivants, nous observons que les segments séparés par le point conservent une relation de dépendance avec la phrase précédente. Toutefois, ils ne présentent aucune autonomie syntaxique sur le plan de l'écrit. Cette autonomie est comblée par l'examen du contexte. On convient alors que le style de l'écrivaine est la recherche de l'oralité:

- 9a. Ayané s'assit, et ce ne fut qu'à ce moment-là qu'elle s'aperçut qu'elle tremblait. *De partout. Des mains. Des lèvres.* (187)
- 9b. Elle voyait bien que cela avait dû être un corps. *Un petit.* (127)
- 9c. Ils étaient tous de là, elle le savait bien. *Tous.* (126)

Ces énoncés montrent en [9a] que les 3 segments qui suivent le verbe *tremblait* puisent leur signification dans ledit verbe. Cela est pareil pour le GN qui qualifie *corps*, un élément de la phrase précédente en [9b] ou le pronom *tous* qui sert à la mise en emphase. Ces points peuvent être remplacés par des virgules et la phrase conserve sa portée sémantique. Pour Kerbrat-Orechioni et Traverso, «dans les échanges informels, le script se réduit à un vague canevas à partir duquel on peut broder librement, alors que dans les interactions 'protocolaires' la marge de manœuvre des participants est beaucoup plus réduite» (*Types d'interaction et genres de l'oral* 47). Autrement dit, la conversation dite protocolaire est régie par des lois tandis que l'oral transgresse à volonté ces règles en ne conservant que le socle. La ponctuation, miroir de l'intonation orale, n'est pas uniquement calquée sur le code typographique. Le point joue le rôle de signe-substitut comme en [9] par exemple:

- 9a'. Ayané s'assit, et ce ne fut qu'à ce moment-là qu'elle s'aperçut qu'elle tremblait, de partout, des mains, des lèvres.

9b'. Elle voyait bien que cela avait dû être un corps, un petit.

9c'. Ils étaient tous de là, elle le savait bien, tous.

De telles tolérances ne s'observent que dans le registre familier. Cette façon de s'exprimer relève de la communication orale. Dans les échanges suivants, les personnages se comprennent car ils partagent les mêmes conditions d'énonciation. D'où une conversation à bâtons rompus comme observée ci-dessous en [10]:

10a. – Tu hésites?

– *Pas du tout.* (86)

10b. – Ainsi, c'était ta tante Ié, tout à l'heure?

– *Tout à fait. Un véritable dragon femelle. Et maligne avec ça.*
D'habitude, elle a toujours un coup d'avance sur moi, soupira Ayané.

– *Parce qu'elle a plus d'expérience.* En tout cas, quelle prestance! (179)

10c. – C'est bien celle dont tu m'as parlé? Celle qui a...

– *Tué son mari, oui.* (179)

Le rapport à l'oralité dans les échanges ci-dessus est tributaire de l'examen de la situation d'énonciation à tel point que le locuteur laisse le soin à son interlocuteur de terminer sa phrase, sa pensée. L'usage des points de suspension comme en [10c] n'est nullement contraignant. Cela est également possible avec le point d'interrogation tel qu'en [10a-b]. Cet usage du point comme marqueur de l'oralité, la narratrice le multiplie dans son roman. Cet emploi pragmatique lui permet de créer un style haletant, certes discontinu sur le plan graphique, mais surtout représentatif des interactions orales. Le lecteur a l'impression que certains segments sont effacés. Le personnage répond ainsi à des questions implicites. Les non-dits prennent une large importance dans le décodage du texte de Miano:

11a. Un nom, d'abord, cela devrait avoir un sens. *Parce que cela avait une incidence sur le caractère, et sur la destinée.* (29)

11b. Ils la déposaient de son deuil. *Parce qu'ils étaient comme ça.* (53)

11c. Il comprit qu'elle songeait à l'avenir de son peuple. *Des femmes jeunes et fécondes. Des hommes au loin qui reviendraient. Un nouveau départ.* (104)

Les phrases ainsi terminées par le point final sont des phrases elliptiques. Elles souffrent d'une anomalie syntaxique évidente: l'absence du prédicat verbal. Dans le cas de la communication orale, une telle construction est dite normale. Pourtant à l'écrit, il s'agit d'un problème de syntaxe élémentaire.

Car, comme le rappelle Mahmoudian, «l'énoncé minimum à prédicat verbal comprend deux termes: prédicat et sujet. Les phrases verbales sans sujet, y compris les phrases injonctives ont toujours leur prédicat actualisé par la contribution des éléments du contexte» (*Les modalités nominales en français. Essai de syntaxe fonctionnelle* 23).

Les phrases ainsi recensées ne se rangent ni parmi les phrases averbales ni véritablement parmi les phrases verbales. En effet, elles peuvent être désignées phrases sans prédicat verbal ou phrases nominales. Comme dans la définition de la phrase prédicative ci-dessus, les segments ainsi terminés par le point désignent des phrases déclaratives sans sujet ou prédicat verbal. Elles entretiennent avec la phrase précédente une relation de dépendance. Les conjonctions de subordination ou de coordination désignent autant d'indices de cette relation. Une telle contribution du contexte ne s'observe qu'à l'oral, à moins d'étendre la prédication à des supports non-verbaux comme le suggère Onguéné Mete (*op. cit.* 182).

Grice a formulé quatre maximes conversationnelles: *la maxime de quantité, la maxime de qualité, la maxime de relation et la maxime de modalité*. Ces règles de base construisent le principe de coopération dans une conversation (*Logique et conversation* 57-72). Similairement, la narratrice semble interpeller le lecteur dans une construction active du sens du texte. Cela justifie les coupures imprévisibles et inattendues du point en milieu de phrase. Le lecteur est censé prendre part à l'écriture par une lecture agissante. Les énoncés elliptiques sous-tendent des contenus implicites que le lecteur se doit de comprendre pour une meilleure réception du texte.

Conversations extraites du roman

12a. – Depuis quand?

– *Depuis toujours.* (109)

12b. – Mon père me l'a demandé. Il fallait que je travaille. Mais je lis beaucoup... Et puis, vous n'êtes pas venus ici pour parler de moi, hein?

– *Certes pas, certes pas.* (80)

12c. – Que proposes-tu?

– Je ne sais pas. Nous n'avions pas envisagé de devoir livrer de telles batailles, et nous ne sommes pas des soldats...*Rien que des cultivateurs.* (83)

Énoncés elliptiques extraits du roman

13a. Sous peu, il n'aurait plus d'oiseaux. *Peut-être plus rien de vivant.* (66)

13b. Là-haut, le soleil chauffait sans briller pour personne. *Apparemment.* (150)

13c. Elle avait recouvert son étal d'un morceau d'étoffe, celui qu'elle enroulerait comme un petit serpent, à la fin de la journée, pour en faire un coussin qu'elle mettrait sur sa tête avant d'y poser son attirail. *Cuvettes, cuillères, feuilles de papier journal, boîtes de lait.* (46)

Dans ce tableau, les énoncés expliquent mieux comment, sur la base du principe de coopération, la phrase de la romancière est calquée sur le modèle oral. En effet, la conversation se définit comme un échange de paroles propre à l'oral. Les énoncés elliptiques ci-dessus s'y apparentent grâce au point qui schématise le modèle «à bâtons rompus», confirmant la définition du roman comme un genre hybride dans lequel la dominante est narrative. Le point permet à la narratrice d'ajouter des informations, comme en derniers recours.

La recherche de l'oralisation de l'écrit pousse l'écrivaine à briser sa phrase afin d'attirer l'attention du lecteur. Il s'agit des interpellations. En plus, la segmentation du texte en énoncés plus ou moins longs par le point crée une forte dépendance au contexte pragmatique, l'enjeu étant généralement, dans ce cas, selon les dires de Monte, d'introduire une certaine oralité dans le texte (*op. cit.* 238). Comme le dit Ngo Biumla concernant la ponctuation d'insertion, le point se revêt d'expressivité et devient un marqueur de l'oralité (*op. cit.* 162). Le style de la narratrice trahit ses habitudes langagières à l'oral et ses pratiques discursives. Il ne s'agit pas d'une expressivité subjective mais plutôt d'une ponctuation qui mime l'oral. La phrase ainsi brisée en de petits segments requiert la participation active du lecteur pour sa compréhension.

Conclusion

Nous avons montré, au cours de la présente étude, que la pause du point de Miano témoigne d'une volonté de communication proche de l'oralité. Ce signe de ponctuation revêt une force expressive incontestable. L'abondance des énoncés brefs, coupés par le point, prédicatifs ou non, nous conduit à remarquer leur structure syntaxique irrégulière. Ainsi, la question de la portée énonciative de cet usage singulier du point final par Miano a été étudiée au prisme de la syntaxe et de l'interactionnisme. On observe que ce signe se substitue à d'autres signes de ponctuations dans le texte, qu'ils soient des signes de clôture ou d'insertion. Cette syntaxe du point est le reflet du mépris ironique de la narratrice pour les règles établies par la norme sociale ou grammaticale. D'un autre point de vue, il s'agit des traces d'une aventure de la ponctuation menant vers une communication oralisée. La valeur assertive de ces énoncés, construits après le propos principal, se rapproche des techniques de la conversation orale.

Le texte de l'écrivaine camerounaise est donc un dialogue avec le lecteur. Les notions d'ailleurs et d'intertexte mériteraient de ce fait d'être étudiées dans cette œuvre. En plus, les productions littéraires féminines donnent de la voix aux femmes. Pour Ondo, «l'écriture féminine dans le roman africain vise un horizon qui s'étire sans jamais s'épuiser» (*L'écriture féminine dans le roman francophone d'Afrique Noire* 4). L'esthétique de l'écriture concerne également les innovations ponctuelles telles que la substitution et la surcharge de ponctuation. Ces deux pratiques construisent un style narratif proche de l'oral, révisant la frontière entre les genres de l'écrit et ceux de l'oral. Le roman, genre hybride, s'en trouverait contextualisé à l'appartenance sociale de l'écrivain.

Bibliographie

- Arditty, Joseph, «Spécificité et diversité des approches interactionnistes», *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], n° 21, 2004, p. 167-201, <http://journals.openedition.org/aile/1733>, (consulté le 8 septembre 2020).
- Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard, 1974.
- Catach, Nina. *La ponctuation*, Paris, PUF, 1994.
- Doppagne, Albert, *La bonne ponctuation*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 4^e édition, 2007.
- Drillon, Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, collection Tél., 1991.
- Favriaud, Michel, «Quelques éléments d'une théorie de la ponctuation blanche par la poésie contemporaine», in *L'Information Grammaticale*, n°102, Paris, SIG, 2004, p. 18-23.
- Gautier, Antoine, «Syntaxe et ponctuation en conflit. Le point est-il une limite de la rection?», in *Travaux de linguistique*, n°60, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, p. 91-107, <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2010-1-page-91.htm>, (consulté le 8 septembre 2020).
- Grevisse, Maurice et Goosse, André, *Le bon usage*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot, 13^e édition, 1994.
- Grice, Paul, «Logique et conversation», in *Communications* n° 30, 1979, p. 57-72, https://www.persée.fr/doc/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446, (consulté le 10 mai 2018).
- Kerbrat-Orechioni, Catherine et Traverso, Véronique, «Types d'interaction et genres de l'oral», in *Langages*, n° 153 (1), CNRS-Université de Lyon 2, Armand Colin, 2004, p. 41-51, <https://www.cairn.info/revue-langages-2004-1-page-41.htm> (consulté le 8 septembre 2020).

- Korkut, Ece, «Phrase nominale et apprentissage du français langue étrangère», in *Synergies Turquies*, n°8, Ankara, Université Hacettepe, 2015, https://www.researchgate.net/publication/287209215_Phrase_nominale_et_apprentissage_du_francais_langue_etrangere (consulté le 10 mai 2018).
- Mahmoudian, Mortéza, *Les modalités nominales en français. Essai de syntaxe fonctionnelle*, Paris, PUF, 1970.
- Miano, Léonora, *L'Intérieur de la nuit*, Paris, Plon, collection Pocket, 2005.
- Monte, Michèle, «Dynamique de la phrase averbale dans *Illuminations* de Rimbaud», in Himy-Piéri, L. et al. (dir.), *Le Style, découpeur du réel*, Nouvelle édition, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 227-250, <http://books.openedition.org/pur/53134>, (consulté le 6 septembre 2020).
- Morrisette, Joëlle et al. «Introduction. " De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche"», in *Recherches Qualitatives*, vol. 30 (1), ARQ Association pour la Recherche Qualitative, 2011, p. 1-9, <http://www.recherchequalitative.qc.ca/Revue.html>, (consulté le 4 octobre 2021).
- Ngo Biumla, Catherine, *La Ponctuation expressive dans la prose camerounaise. Analyse syntaxique et pragmatique*, Thèse de doctorat PH.D, FALSH, UYI, 2020, inédit.
- Ondo, Marina, «L'écriture féminine dans le roman francophone d'Afrique Noire», in *La Revue des Ressources*, 2009, <https://www.larevuedesressources.org/l-ecriture-feminine-dans-le-roman-francophone-d-afrique-noire,1366.html> (consulté le 2 septembre 2019).
- Onguéné Mete, Tony, «La prédication non verbale en français langue seconde», in Tabe Ako Enoh Oben, Fl. (dir.), *Langues et Communications*, n° 8, Yaoundé, Université de Yaoundé 1, éditions Ifrikiya, 2021, p. 181-198.
- Riegel, Martin et al. *Grammaire méthodique du français*, 4^e édition revue, Paris, PUF, 2009.
- Wagner, Robert-Léon et Pinchon, Jean, *Grammaire du français classique et moderne*, édition revue et corrigée, Paris, Hachette Supérieur, 1997.
- Zra, Jacques, «La ponctuation dans les productions écrites en français des étudiants au Cameroun», in *Francisola: Revue Indonésienne de la langue et la littérature françaises*, 4(2), 2019, p. 128-137, <https://ejournal.upi.edu/index.php/FRANCISOLA/article/view/24203> (consulté le 13 septembre 2021).